



## 2024 AIMP Pôle Formation et perspectives

En 2024, AIMP Pôle-Formation a réalisé 17 sessions de formations. (21 en 2023)

13 sessions du CATALOGUE ECLAT. (15 en 2023)

4 sessions à destination d'associations de la branche ECLAT, principalement du réseau AIMP. (6 en 2023)

L'intégralité des sessions a été réalisé en présentiel.

Les 17 sessions 2024 représentent 367 heures de formation (385 heures en 2023) soit -5% réparties sur 50 jours (57 en 2023).

Ces actions de formation ont été dispensées auprès de 119 stagiaires (157 en 2023).

Notre audit de surveillance Qualiopi du 20 novembre 2023 a été suivi de la confirmation par la Commission de Certification du maintien de notre certification Qualiopi.

A la suite de cet audit, les contrats des formateurs ont été revus avec la mise en place d'une Checklist de fin de formation. Nous y avons ajouté une checklist avant formation.

Notre audit de renouvellement est en cours pour 2025.

En 2024, nous avons mis en place les « évaluations stagiaires et formateurs » du Catalogue ECLAT selon des modalités d'UNIFORMATION devenues obligatoires. Une adaptation a été nécessaire pour tous les acteurs de notre Organisme de Formation.

Les données 2024 sont à jour sur notre site. Notre Bilan Pédagogique et Financier sera validé dans les délais et transmis à qui de droit.

Informations rédigées par Christophe Fontenay, directeur AIMP Pôle-Formation le 16/01/2025

